

Lusciniole à moustaches, *Acrocephalus melanopogon* (Temminck, 1823)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Sylviidés

Description de l'espèce

Petit passereau paludicole reconnaissable à son sourcil blanc cassé bien marqué contrastant avec la calotte noirâtre.

Les parties supérieures sont roussâtres formant une écharpe sur les côtés du cou et des stries plus noires et plus épaisses sur le manteau. Sur les parties inférieures, le blanc de la gorge, du milieu du ventre et du dessous des ailes contraste avec les flancs et les côtés de la poitrine lavés de roussâtre. La queue est légèrement arrondie, les rectrices brun-noir sont liserées de roux. Le bec brun foncé est légèrement plus pâle à la base de la mandibule inférieure. Les pattes sont brunâtres ou gris brunâtre. L'iris est brun.

Il n'y a pas de dimorphisme sexuel chez cette espèce. Les juvéniles sont reconnaissables à leur teinte plus rousse [bg7].

La période de mue des rémyges primaires s'étend essentiellement sur les mois d'août et de septembre. Les couvertures muent surtout entre fin juillet et début octobre, puis entre fin janvier et mi-mars.

Le chant rappelle celui du Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*), mais il est plus fin et plus doux. A l'analyse, les strophes sont d'une grande complexité et très variables d'un individu à l'autre, faisant de l'espèce le plus grand virtuose du genre [4]. Le caractère le plus typique est la présence de séries de notes flûtées répétées faisant penser à des passages du chant du Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*). Les notes sont le plus souvent douces à leur début et s'élèvent en crescendo ([bg1] ; JCR, CD3/pl.89).

Longueur totale du corps : entre 12 et 13 cm. Poids : entre 10 et 14 g.

Difficultés d'identification (similitudes)

La Lusciniole à moustaches peut être confondue avec le Phragmite des joncs dont elle a la taille et les traits généraux de plumage. La distinction n'est pas toujours évidente, particulièrement lorsqu'il n'y a qu'un seul oiseau, ou lorsque la comparaison des tons de couleurs est difficile. Les caractères permettant de les distinguer sont, chez la lusciniole : le corps plus fin, les ailes relativement plus courtes, la queue plus arrondie au bout paraissant légèrement plus longue, les parties inférieures moins uniformes, les parotiques légèrement plus sombres, le vol moins fluide et surtout le chant [bg1 ; bg58].

Répartition géographique

L'aire de nidification de la lusciniole s'étend en discontinu sur toute la partie sud de la zone paléarctique, répartie du bassin méditerranéen au Pakistan. En Europe, elle niche d'une manière fractionnée de l'Espagne au delta de la Volga en Russie. Les effectifs les plus importants sont retrouvés en Europe de l'Est (Autriche, Roumanie, Turquie, Russie), l'Europe occidentale n'abritant que des petites populations isolées.

En France, elle est présente principalement dans les roselières des grands étangs du littoral méditerranéen, de la Camargue aux Pyrénées-Orientales avec des densités variant de deux à dix couples pour dix hectares [bg53]. La Camargue abrite 500 couples nicheurs [7], la Camargue gardoise 300 couples et l'étang de Vendres 230 couples [bg72]. L'espèce est assez rare dans la Vallée de la Durance (entre 10 et 20 couples entre Cadarache et Mérindol [12]), et très rare dans le Var et en Corse (moins de dix couples pour ces deux régions [bg19]).

Les populations du nord de l'aire de reproduction se déplacent dans le sud pour l'hiver. Les populations de l'est, plus migratrices, occupent une vaste zone d'hivernage au Pakistan et au nord-ouest de l'Inde [bg58].

En hivernage, une partie des nicheurs camarguais passe l'hiver sur la côte méditerranéenne de l'Espagne. A cette saison, la Camargue, la côte languedocienne et dans une moindre mesure la vallée de la Durance, abritent également des oiseaux hivernants. La Corse abrite en hiver entre 250 et 500 oiseaux originaires d'Autriche et de Hongrie [bg19].

Biologie

Ecologie

En période de reproduction, la Lusciniole à moustaches fréquente les rives des grands étangs méditerranéens, spécialement les bordures des roselières et les zones de végétation rivulaire clairsemée [bg53]. Elle est particulièrement abondante dans les massifs abritant des espèces émergentes comme le marisque (*Cladium mariscus*), le scirpe (*Scirpus* sp.) et les carex (*Carex* sp.) qui sont caractéristiques des marais d'eau douce à niveaux constants. Elle affectionne également les roselières plus denses, spécialement lorsqu'ils comportent des roseaux en graines de l'année précédente, car ils servent de refuges aux araignées, sa proie favorite [9].

La lusciniole choisit de préférence pour nicher les zones avec présence d'une strate basse (scirpe, marisque ou carex) pour cacher son nid. La présence de tiges plus hautes et plus clairsemées qui servent de postes de chant est

obligatoire [7]. La présence d'arbustes en lisière des roselières lui est favorable et elle s'en sert aussi régulièrement comme poste de chant [1].

En migration et en hivernage, l'espèce fréquente les mêmes types de milieu, tout en occupant plus volontiers le cœur des grandes phragmitaies, surtout lorsqu'elles sont inondées [bg53].

Des études sur la sélection de l'habitat ont montré que cette espèce choisit majoritairement son habitat en fonction de la structure et du profil de la végétation, et non de la composition des espèces végétales [bg7].

Comportement

La Lusciniole à moustaches vit habituellement en solitaire, mais elle peut se rassembler sur les sites d'alimentation [bg7]. La plupart du temps consacré à la recherche de nourriture se déroule hors des limites du territoire de nidification, voire occasionnellement en dehors de la roselière [10]. Elle sautille volontiers sur la végétation aquatique et relève fortement la queue ou l'agite de haut en bas [bg1].

Elle est sédentaire dans les régions méditerranéennes, se livrant tout au plus à quelques mouvements erratiques dans les marais pendant la saison hivernale.

Le début de la période de migration a lieu dès la fin juillet, mais des migrateurs orientaux sont notés jusqu'en octobre dans la Vallée du Rhône. Le retour des migrateurs sur leur site de nidification a lieu en février-mars, le passage se poursuivant jusqu'à la fin avril [bg19].

La luscinole commence à chanter dès la fin de l'hiver. Les premiers nids sont construits par les femelles à partir des derniers jours de mars [bg72].

L'alimentation est obtenue en récoltant et en scrutant dans la végétation ou à proximité de la surface de l'eau (particulièrement lors de la collecte de nourriture pour les oisillons) et dans une moindre mesure prise dans l'air [bg58].

Reproduction et dynamique des populations

Le nid présente un aspect assez désordonné et allongé. Il est fabriqué de matériaux plus ou moins raffinés trouvés dans le marais : feuilles et tiges de plantes aquatiques, doublées de fleurs de roseaux et de quelques plumes. Il est généralement suspendu à plusieurs tiges verticales [bg58] à quelques dizaines de centimètres au dessus de l'eau (30-60 cm), dissimulé dans les veilles tiges des peuplements denses de roseaux [bg19 ; bg53].

La lusciniole est strictement monogame, bien que diverses stratégies reproductives soient observées fréquemment chez cette espèce [5].

La ponte déposée début avril se compose de trois à cinq œufs blancs ou blanc-grisâtre, finement ponctués ou mouchetés d'olive clair sur toute la surface. L'incubation dure 14 jours et l'élevage des jeunes 12 jours. L'espèce peut effectuer une ponte de remplacement en cas de perte des œufs. Les deux sexes participent de manière identique à l'incubation et à l'élevage des jeunes [6].

Aucune information fiable ne permet d'évaluer le succès de la reproduction de cette espèce [bg7].

L'âge de la première reproduction n'est pas connu précisément, de manière presque certaine à un an et certainement à deux ans [bg7].

La longévité maximale constatée par un contrôle de bague était supérieur à neuf ans [bg61].

Régime alimentaire

Le régime alimentaire est presque exclusivement composé chez l'adulte d'arthropodes, et spécialement de petits coléoptères (42,5%), mais peut également contenir des escargots d'eau.

Dans l'ouest du Paléarctique, la nourriture est composée de collemboles, larves d'éphémères, de libellules, de demoiselles, de punaises, d'adultes et de larves de Lépidoptères, de Trichoptères, d'adultes et de larves de mouches, de guêpes, d'adultes et des larves de Coléoptères, d'acariens, d'araignées, de cloportes, et d'escargots. Elle consomme également des fruits de *Prunus* et de sureau *Sambucus sp.* [bg7].

Les jeunes reçoivent plus d'araignées, de diptères, et de larves d'insectes, mais moins de Coléoptères, d'Hyménoptères, et de punaises. Les proies apportées aux oisillons ont généralement une taille moyenne de 5,4 millimètres [bg7].

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

7210 - Végétation à *Cladium mariscus* (Cor. 53.3)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (Art. 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17 avril 1981), inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, et aux Annexes II des Conventions de Berne et de Bonn.

Présence de l'espèce dans des espaces protégés

Plusieurs sites importants pour la reproduction de l'espèce bénéficient de mesures de protection. Ils sont tous désignés en ZPS. La Camargue et l'étang de Bagnas sont aussi classés partiellement en Réserve Naturelle. Les étangs de Leucate, Lapalme, Vendres, Pissevache, Lespignan, Canet, et Villeneuve-de-la-Raho, l'embouchure du Tech et les marais entre Crau et Grand Rhône bénéficient de conventions de gestion pour la protection du milieu naturel. Les ZPS suivantes abritent également de belles populations : Basse plaine de l'Aude, Camargue Gardoise Fluvio-Lacustre, Etang de Capestang.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Il est difficile de se faire une idée précise de l'évolution des effectifs en Europe, puisque les plus grosses populations sont très mal connues [bg53]. Son statut est considéré comme favorable en Europe, la population semblant stable entre 1990 et 2000, bien que la tendance de la population importante de Russie soit inconnue. L'Autriche abrite entre 9 000 et 16 000 couples, la Roumanie de 24 000 à 40 000 couples, la Turquie de 8 000 à 12 000 couples et la Russie méridionale de 100 000 à 200 000 couples [bg2]. L'espèce a disparu de Sicile, mais est apparue très récemment en Suisse, en Allemagne, en Corse et en Sardaigne [3 ; bg2].

En France, l'effectif de 1 000-2 000 couples durant les années 1990 [bg53] apparaît aujourd'hui sous estimé, et compte tenu des densités observées dans les sites majeurs, se situerait dans une fourchette allant de 3 000 à 8 000 couples [8-non publié]. Il semble stable sur les stations où les habitats sont préservés. La population française représenterait toutefois une faible part de la population européenne (10% [7]). Un recul des effectifs a probablement eu lieu durant les années 1950-1970, période au cours de laquelle plus de 20 000 hectares de marais avaient été asséchés dans le seul département du Gard [bg19].

Menaces potentielles

Les menaces sérieuses qui pèsent sur certains des sites les plus importants sont la gestion des niveaux d'eau, l'eutrophisation et la pression touristique.

Les fortes fluctuations des niveaux d'eau et de la légère salinisation des plans d'eaux favorisent la domination du roseau sur les autres espèces émergentes, essentielles à l'installation de l'espèce. L'assèchement précoce des marais au printemps réduit fortement les disponibilités alimentaires et limite les possibilités de nidification. Inversement, l'inondation des nichées par augmentation rapide du niveau d'eau au printemps constitue une autre menace, ainsi que la mauvaise qualité des apports d'eau douce [2 ; bg53].

La démoustication systématique de tous les marais, motivée notamment par la pression touristique, réduit considérablement le nombre de proies [1]. Cela influence directement le nombre de couples nicheurs [11]. Le recours à des engins à chenillettes pour la démoustication peut également déranger ou détruire les nichées.

La fauche des roselières provoque une baisse significative des nicheurs suite à l'insuffisance du couvert végétal pour le camouflage des nids [2].

Propositions de gestion

De manière générale, la gestion du niveau d'eau (fréquence, variation saisonnière, salinité) doit être réalisée en adéquation avec les besoins de l'espèce. Elle influencera la structure des communautés végétales (hauteur de la végétation, densité de tiges...), élément indispensable au déterminisme d'installation des espèces paludicoles.

Il est nécessaire de maintenir en eau les roselières pendant la période de reproduction, soit de mars à juillet, de manière à favoriser l'installation des nids.

Un retrait complet de l'eau tous les cinq à six ans semble suffisant pour prévenir l'anoxie et les processus d'eutrophisation, fournissant de meilleures conditions d'alimentation [11].

Il faudra veiller à limiter la gestion de l'eau pour la coupe des roselières qui a un impact négatif sur la formation des plantes émergentes, recherchées par la Lusciniole à moustaches.

La limitation ou l'interdiction de la coupe dans les secteurs à fort intérêt pour la nidification de l'espèce peut être envisagée, en maintenant par exemple des parcelles non coupées au sein des grands massifs exploités. Cela générerait une mosaïque entraînant une diversité et une biomasse en faune équivalentes, voire supérieures à celles des massifs non exploités en région méditerranéenne [9].

La démoustication devrait être proscrite dans les réserves naturelles et les sites d'intérêt particulier pour la conservation des oiseaux [10].

Ces mesures de gestion sont favorables à l'ensemble des espèces paludicoles : Butor étoilé *Botaurus stellaris*, Blongios nain *Ixobrychus minutus*, Busard des roseaux *Circus aeruginosus*, Marouette ponctuée *Porzana porzana*, Talève sultane *Porphyrio porphyrio* [1], Héron pourpré *Ardea purpurea*.

Etudes et recherches à développer

Il serait souhaitable de réaliser une étude plus approfondie sur l'espèce afin d'améliorer les connaissances sur ses exigences écologiques, ses effectifs et son évolution.

Une étude sur l'influence de la démoustication devrait être réalisée afin de mieux comprendre l'impact de ce phénomène sur la présence et la reproduction de l'espèce dans les zones traitées [11].

Des informations relatives à la dynamique des populations devraient être collectées, notamment dans des sites contrastés du point de vue des mesures de gestion appliquées (fauche, niveaux d'eau...).

Bibliographie

1. BIOTOPE & CEN-LR (2007).- *Inventaire et cartographie au titre des Directives Habitats et Oiseaux des sites Natura 2000 de l'Étang de Mauguio, Hérault*. Rapport BIOTOPE / CEN-LR / SMGEO, Mèze. 174 p.
2. BIOTOPE, CEN-LR, TOUR DU VALAT & POLE RELAIS LAGUNES (2007).- *Catalogue régional des mesures de gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Type lagunes littorales*. Rapport DIREN LR, Montpellier. 218 p.
3. BONACCORSI, G. (1999).- Nouveau cas de reproduction de la Lusciniole à moustaches *Acrocephalus melanopogon* en Corse. *Alauda* **67**(3): 235.
4. FESSL, B. & HOI, H. (2000).- Song complexity and song structure in the Moustached Warbler *Acrocephalus melanopogon*. *Journal of Avian Biology* **31**(2): 144-150.
5. FESSL, B., KLEINDORFER, S. & HOI, H. (1996).- Extra male parental behaviour : evidence for an alternative mating strategy in the Moustached Warbler *Acrocephalus melanopogon*. *Journal of Avian Biology* **27**(1): 88-91.
6. KLEINDORFER, S. & HOI, H. (1997).- Nest predation avoidance : an alternative explanation for male incubation in *Acrocephalus melanopogon*. *Ethology* **103**(8): 619-631.
7. LASCEVE, M., CROCQ, C., KABOUCHE, B. & FLITTI, A. (2001).- *Oiseaux menacés et à surveiller en Provence-Alpes-Côte d'Azur : écologie générale, statuts, effectifs et tendances, mesures de conservation*. DIREN PACA / LPO PACA. Document interne.
8. LPO (2007).- *Base de données « Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France »*. LPO-BirdLife France, Rochefort. Non publié.
9. POULIN, B. (2003).- Passereaux paludicoles et gestion des roselières en région méditerranéenne. *Zones Humides Infos* **39**: 15-16.
10. POULIN, B., LEFEBVRE, G. & PILARD, P. (2000).- Quantifying the breeding assemblage of reedbed passerines with mist-net and point-count surveys. *Journal of Field Ornithology* **71**(3): 443-454.
11. POULIN, P., LEFEBVRE, G. & MAUCHAMP, A. (2002).- Habitat requirements of passerines and reedbed management in southern France. *Biological Conservation* **107**: 315-325.
12. SMAVD (2007).- Synthèse bibliographique : bilan de l'état des connaissances faunistiques et floristiques de la vallée de la Durance. De la confluence Rhône-Durance au lac d'Espinasse. Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance. Rapport Naturalia, Avignon. 50 p.